

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à nous pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école de la Croisée.

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture!

Caroline Poulin et Sophie Chabot

Directrice adjointe et directrice de l'école de la Croisée



DATES IMPORTANTES

Du 5 au 14 janvier 2022 : Le service de garde est ouvert pour les travailleurs essentiels dont le télétravail est impossible, les travailleurs du milieu de la santé et le personnel scolaire qui doit offrir des services éducatifs à distance. Il est important de remplir le formulaire prévu à cet effet.

Du 10 au 14 janvier 2022 : Enseignement à distance. Les enseignantes communiqueront avec vous pour vous présenter les modalités.

Le service de garde est ouvert pour les travailleurs essentiels

Vendredi 21 janvier 2022 : Journée pédagogique. Le service de garde sera pour les élèves inscrits.

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période de réinscription pour l'année 2022-2023 se tiendra du 31 janvier au 11 février 2022. *

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2022-2023 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

Pour l'inscription en maternelle, vous pouvez envoyer les documents par courriel à partir du 31 janvier et avant le 13 février à l'adresse : croisee@csrs.qc.ca.

Si vous préférez, vous pouvez aussi prendre un rendez-vous avec notre secrétaire pour faire l'inscription en personne.

Voici les dates prévues :

Mardi 1 ^{er} février 2022	Mercredi 2 février 2022
<ul style="list-style-type: none">• 9 h à 11 h• 13 h 15 à 15 h 30• 18 h 30 à 19 h 30	<ul style="list-style-type: none">• 9 h à 11 h• 13 h 15 à 15 h 30

Documents requis:

- 1) [Demande d'admission et d'inscription 2022-2023](#);
- 2) [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
- 3) L'original grand format du certificat de naissance, si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document, si vous optez pour le courriel;
- 4) Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
- 5) Documents pour des parents en situation de garde partagée.

*** Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

RAPPEL NOUVEAUTÉ GESTION DES CAS

Nous vous rappelons que compte tenu de la situation actuelle en Estrie, la gestion des cas de COVID a été modifiée au début des vacances du temps des fêtes. Vous trouverez à la suite de ce message trois liens qui vous donneront accès aux informations nécessaires pour vous guider lorsque vous apprenez que vous ou votre enfant a la COVID. Cette nouvelle façon de fonctionner s'adresse à tous les citoyens de l'Estrie et a été élaborée par la Santé publique de l'Estrie.

Quoi faire – cas positif

- Capsule vidéo du Dre Mélissa Généreux (1:56) : <https://www.youtube.com/watch?v=8BHuUwnWCZ8>
- Information écrite – site Santé Estrie : <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/resultat-positif-a-la-covid-19>

Guide : Quand utiliser un test rapide - Algorithme (arbre décisionnel)

- https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/guide_tests-rapides.pdf?1640042580

Merci d'en prendre connaissance et d'appliquer les consignes mentionnées.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 19h00 via TEAMS. Vous êtes les bienvenus!

- 8 février 2022
- 26 avril 2022
- 7 juin 2022



RAPPEL INFO-NEIGE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants : la direction du SRFTS, le régisseur (évaluation des routes), les transporteurs scolaires, les autres centres de services scolaires de l'Estrie ainsi que la Commission scolaire Eastern Townships, la Société de transport de Sherbrooke (STS) et les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du Service des ressources financières et du transport scolaire communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

SERVICE DE GARDE

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

L'état de compte est envoyé via courriel, au moins une fois par mois. La facturation hebdomadaire inclut tous les ajouts à la fréquentation prévue et les journées pédagogiques. Les élèves qui ont été en isolement à cause d'une fermeture de classe ou d'une mesure décrétée par la santé publique ne sont pas facturés.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Il est préférable de faire les paiements par virement bancaire (Desjardins, Banque de Montréal ou Banque Nationale), mais les chèques et l'argent comptant sont aussi acceptés. Des frais supplémentaires, selon le taux d'intérêt annuel en vigueur à la CSSRS, pourront être apportés au compte en souffrance.

Le service de garde se réserve le droit de refuser un élève lorsqu'il y a un retard de plus de 2 semaines de frais de garde impayés.

Date des états de compte	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jours)
20 décembre 2021	7 janvier 2022	Du 29 novembre au 20 décembre (15 jours + 1 pédago)
Date des états de compte (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jours)
28 janvier 2022	11 février 21	Du 17 au 28 janvier (9 jours + 1 pédago)

PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES OFFERTES PAR LES ÉCOLES DE LA CROISÉE - SESSION HIVER 2022

Pour l'instant, rien ne nous indique que la session hiver des cours parascolaires de l'école de La Croisée sera repoussée. Sachez que, tel qu'indiqué sur la feuille d'inscription, si le retour à l'école ne se fait pas dans la semaine du 17 janvier, la session est simplement repoussée à la date de réouverture des écoles.

BLOC PLEIN AIR (JANVIER ET FÉVRIER) – Cours d'éducation physique à l'extérieur

« Il n'existe pas de mauvaise température, que de mauvais vêtements. » Pour apprécier les joies de l'hiver, il faut être habillé convenablement selon la température; Cagoule, bas, mitaines chaudes, etc. C'est une façon de léguer des moments précieux des plaisirs de l'hiver et où nous offrons une autre chance d'adopter un mode de vie sain et actif à notre génération future... Vous êtes des modèles pour vos enfants.

Nous désirons vous informer que dans le cadre de notre bloc plein air annuel, plusieurs cours d'éducation physique du 17 JANVIER AU 25 FÉVRIER sont prévus à l'extérieur. Nous sollicitons votre collaboration afin de rappeler à votre enfant l'importance de se vêtir chaudement : tuques, mitaines, CAGOULE IDÉALEMENT, foulards, pantalons de neige, bottes d'hiver, bas CHAUDS et UNE PAIRE DE MITAINES ET DE BAS SUPPLÉMENTAIRES. Différentes activités sont prévues selon les niveaux : ski de fond, raquette et patin. Nous tentons toujours de bonifier notre banque de patins. Il est possible de prêter des patins, mais nous n'avons pas encore toutes les grandeurs. Cependant, nous avons une bonne banque de casques avec grilles.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que nous acceptons les dons de patins de la grandeur 2 en plus.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES OFFERTES PAR LES ÉCOLES DU SECONDAIRE– SESSION HIVER/PRINTEMPS 2022

Si les consignes sanitaires le permettent à l'hiver et au printemps 2022, les écoles secondaires offriront, une fois de plus, des activités parascolaires captivantes aux élèves de la 3^e à la 6^e année. Certaines dates pourraient toutefois être reportées ou annulées afin d'être conformes aux recommandations de la Santé publique.

Pour en savoir plus : www.csr.qc.ca/fr/ActivitesPrimaire.



CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

- Comment se comporter sur Internet?
- Comment fixer les règles de conduite?
- Comment tracer la limite?

Voilà des questions qui peuvent sembler complexes. Pourtant, la réponse est toute simple : nos comportements positifs, nos codes, nos valeurs et notre civisme doivent se transposer dans le monde virtuel de la même manière qu'ils sont de rigueur dans la vie réelle.

Afin de favoriser une communication bienveillante chez les jeunes du primaire lors de l'utilisation des technologies en ligne, le Centre Cyber-aide a donc mené le [projet AUTHEN-TIC](#) avec des élèves d'une école primaire de la ville de Québec. La vidéo ainsi que le guide tiré de ce projet peuvent grandement outiller les parents sur ces questions.

Source : [Centre Cyber-aide](#)